

Menuiserie

Pour les secteurs du Nautisme et de l'Industrie
C.Q.P. Menuiserie Nautique

Cette formation répond tout particulièrement aux attentes des secteurs du nautisme en prenant en compte : le travail sur un poste dans un espace confiné et une finition exigée sur des produits de luxe...

Il s'agit de former des ouvriers qualifiés travaillant dans les entreprises du nautisme capables, d'une part, de fabriquer les kits et d'autre part, d'assurer le remontage d'éléments en bois et/ou d'ensembles de mobilier, de poser et d'installer des kits à l'intérieur de bateaux, d'entretenir les installations et le matériel...



Conditions d'admission

Selon le statut d'entrée en formation :

- Demande d'emploi
- Salarié
- Chef d'entreprise

Posséder des aptitudes manuelles et des capacités relationnelles, signataire d'un contrat de professionnalisation avec **une entreprise du secteur du nautisme**.

Formation rémunérée suivant la législation en vigueur et suivant les accords des branches professionnelles.

Débouchés

Entreprise du nautisme : poseur, assembleur, menuisier agencement, menuisier...
Poursuite de Formation.

Durée/Statut

- 19 semaines de formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- Formation par alternance : 50% du temps en entreprise et 50% du temps en centre de formation

Validation

Le C.Q.P.* est validé par la F.I.N. (Fédération des Industries du Nautisme).

Contenu

CQP Agencement :

- Dessin et lecture de plans
- Sélection des matériaux
- Gestion de l'environnement et du poste de travail
- Organisation de la production et contrôle qualité
- Maintenance
- Usinage/Façonnage
- Assemblage/Montage
- Finition/Traitement

Contenu

Partie commune aux 2 C.Q.P.

Contenu

CQP Fabrication :

- Dessin et lecture de plans
- Sélection des matériaux
- Gestion de l'environnement et du poste de travail
- Organisation de la production et contrôle qualité
- Maintenance
- Montage/Assemblage de kits
- Pose de kits

*Le C.Q.P. (Certificat de Qualification Professionnelle) est un titre délivré au sein de la branche professionnelle par les partenaires sociaux, attestant d'une qualification dans un emploi déterminé.



Communauté Européenne
Fonds Social Européen

